https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I 14QF10366



## 14ème legislature

Question N° : 103668	De <b>M. Jean-Claude Mathis</b> (Les Républicains - Aube )				Question écrite	
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer				Ministère attributaire > Intérieur		
Rubrique >aménagement du territoire		Tête d'analyse >montagne		<b>Analyse</b> > friches touristiques. statistiques.		
Question publiée au JO le : 04/04/2017  Date de changement d'attribution : 18/05/2017  Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)						

## Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le devenir des friches touristiques dans les massifs montagneux. En effet, dans le bulletin de l'association géographique française de 1997 (bulletin n° 3), 13 sites de friches touristiques sont répertoriés, répartis sur l'ensemble des massifs montagneux. C'est pourquoi il lui demande à la fois le nombre actuel de friches touristiques par massif montagneux et si des actions de résorption sont envisagées pour ces sites.